

## Constat amiable

**Durée :  
4 heures**

### Personnel concerné :

- Tout salarié pouvant être appelé à conduire un véhicule de l'entreprise dans le cadre d'une mission ou du trajet-travail
- Responsable de gestion de flotte

### Pré-requis :

Etre détenteur du permis B en cours de validité ou être responsable de flotte

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître les règles de gestion des accidents par les assureurs, convention IRSA-IDA
- Comprendre l'importance d'un bon remplissage du constat amiable
- Connaître le barème de responsabilités.
- Savoir remplir le constat amiable

### Moyens pédagogiques :

Accès Internet, vidéoprojecteur, pc, constats amiables et tableau.

### Documents remis :

Barème de responsabilités.

### Conditions de réalisation :

**2 stagiaires mini**

### Programme détaillé :

- Connaître la convention IRSA-IDA et la gestion des accidents par les compagnies d'assurance. Comprendre pourquoi un accident non responsable peut apporter des profits à votre assureur.
- Connaître l'importance des différentes parties du constat amiable.
- Savoir remplir les cases et en comprendre les définitions
- Savoir faire un croquis explicite
- Etude de cas et exercice de remplissage de constats.
- Cas du carambolage.
- Savoir se comporter face à un conducteur non assuré ou sans papiers.
- Savoir se comporter en cas de conflit avec l'autre conducteur (jeu de rôle avec les stagiaires).
- Le e-constat. Avantages et inconvénients.